

16^e 9.
Mariage

clays.

Wuzardin

L'an Mil huit cent quarante Neuf, le quatre Juin
à onze heures du Matin, pardevant S. Monsieur Edouard
Perruquon, adjoint au Maire de la ville de Seclin
chef Lieu de Canton, arrondissement de Lille,
département du Nord, remplissant par délégation
desdits Maires les fonctions d'officier de l'état civil,
ont comparu publiquement en la Maison communale
d'une part, Henri Philippe Jules Joseph Emmanuel
Clays, Mouvier, âgé de vingt neuf ans, né et domicilié
à Seclin, Marier, fils légitime de Henri Joseph
Clays, décédé à Seclin le vingt cinq octobre, Mil huit
cent quarante sept, ainsi qu'il conste de l'acte de
décès qui nous a été représenté et de Sophie Aimée
Marie Quercy, propriétaire, domiciliée à Seclin,



ici présents et consentants, et d'autre part
Virginie Euphroisine Dujardin, sans profession
particulière, âgée de vingt ans, née et domiciliée
à Seclin, Mineure, fille légitime de François
Armand Joseph Dujardin et de Virginie Sophie
Joseph Blouain, cultivateur, domiciliés au dit
Seclin, ici présents et consentants, Lesquels Nous
en requies de procéder à la célébration du Mariage
proposé entre eux et dont la publication a été faite
conformément à la Loi, dans cette ville, Les dimanches
vingt et vingt sept Mai dernier, aucune opposition
au dit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant
droit à leur requête après avoir donné Lecture
de publication de Mariage, des actes de Naissance
des futurs époux, de l'acte de décès du père du futur
époux et du chapitre six du titre du code civil intitulé
du Mariage sur les droits et devoirs respectifs des
époux, avons demandé au futur époux et à la future
épouse s'ils souhaitent se prendre pour mari et pour
femme, Chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement, déclarons au nom de la Loi que
Henri Philippe Jules Joseph Emmanuel Clary et
Virginie Euphroisine Dujardin, sont unis par Mariage.
Ainsi fait en présence de Paschaïste Joseph Douard Signeron,
âgé de trente ans, fabricant d'huile, domicilié à
Arrountien, frère par alliance à l'épouse de Louis
Auguste Joseph Leclercq, âgé de quarante neuf ans,
propriétaire à Hazenrode, cousin à l'époux de Jean
François Huain, âgé de trente neuf ans, cultivateur,
domicilié à Seclin, on beau de Martinson, oncle du
côté maternel à l'épouse, et de Augustin Dujardin
âgé de quarante deux ans, salinier domicilié au dit
Seclin, oncle du côté paternel à l'épouse, la mère
de l'épouse, le père et mère de l'épouse,
et les quatre témoins ont signé avec nous le présent
acte, le tout après qu'il leur en a été fait Lecture,
approuvé la surcharge du Mot De, à la vingt cinquante ligne
de la présente page.

H. Clary, V. Dujardin, M. Clarys les quatre.

J. S. Huain, J. Dujardin, Signeron
A. Leclercq

Huain, Dujardin

Et Dujardin